

**Arrêté du 16 septembre 2021 portant délégation
(régisseurs d'avances et de recettes) au Tribunal judiciaire de Dijon**

NOR : JUSB2128219A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats greffes des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Dijon, en date du 9 septembre 2021, portant délégation au tribunal judiciaire de Dijon;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Laurent BENARD, greffier fonctionnel au tribunal de proximité de Beaune, délégué au tribunal judiciaire de Dijon, par décision des chefs de cour en date du 9 septembre 2021, est nommé pour une période du 9 septembre au 31 décembre 2021, régisseur suppléant audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Dijon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 16 septembre 2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

